

> AIDE SOIGNANT (AS)



LA FORMATION

Diplôme préparé :

- Le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS) est un diplôme de niveau V

Durée de la formation :

- La formation d'Aide-soignant se réalise sur 24 mois

Rythme de l'alternance :

- L'apprenti est présent dans son établissement en alternance avec des temps de formation en institut

Nombre d'heures théoriques :

- 595 heures

Pré-requis :

- Etre âgé de moins de 30 ans ou bénéficier d'une RQTH
- Avoir réussi les épreuves d'admission.

LE METIER

L'Aide-Soignant exerce une fonction discrète mais essentielle dans le monde de la santé, au plus près des patients.

Il travaille essentiellement en milieu médicalisé où il contribue à la prise en charges des personnes accompagnées.

L'Aide-Soignant accompagne les patients dans les actes de la vie quotidienne, tout en veillant en permanence à leur confort physique et leur bien-être moral. Sous la responsabilité de l'infirmier, il met en place des soins de confort, d'hygiène, et assure la sécurité du patient : réfection des lits, aide à la toilette, aide aux repas, surveillance de l'état physique et mental du patient.

Par son accompagnement auprès des patients, il participe au maintien ou au retour de leur autonomie.

MISSIONS ET OBJECTIFS :

- Il réalise des soins dans le cadre de son champ de compétence, et contribue à la prise en charge globale du patient.
- Il transmet ses observations par écrit et par oral pour assurer la continuité des soins.
- Il participe également à la réalisation d'animations et d'activités dans les établissements d'accueil pour les personnes âgées ou handicapées, ainsi que pour les personnes admises dans des centres de rééducation.


L'AIDE-SOIGNANT PEUT EXERCER :


- Cliniques
- Hôpitaux
- Structures d'accueil pour personnes âgées
- Structures d'accueil pour handicapées
- Centres de soins de suite et de réadaptation
- Services de soins à domicile

DIPLÔME D'ÉTAT AIDE SOIGNANT

LE CFA PSS NORMANDIE (Centre de Formation des Apprentis des Professions Sanitaires et Sociales) est en charge de la promotion de l'apprentissage. Dit CFA « Hors Murs » il s'appuie sur les instituts de formation partenaires pour dispenser la formation pédagogique. Garant des aspects législatifs, règlementaires et du parcours de formation de l'apprenti, il coordonne le terrain employeur et l'institut de formation. Le CFA PSS est votre interlocuteur principal pour la mise en œuvre des contrats d'apprentissage.

L'APPRENTISSAGE

 **PUBLIC VISÉ**
moins de 30 ans / sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH.

 **OBJECTIF**
Acquérir une formation théorique et pratique en vue d'une qualification professionnelle reconnue, sanctionnée par un diplôme.

 **DÉFINITION**
Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier conclu entre un apprenti et un employeur (Art.L.6211-2 CT). Peut prendre la forme d'un CDD ou d'un CDI. Possibilité de signer le contrat 3 mois avant ou après la date d'entrée en formation.

 **LA RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI**
En % minimum du SMIC ou SMC et selon l'âge et l'année d'exécution du contrat*:

	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27 %	43 %	53 %	100 %
2ème année	39 %	51 %	61 %	100 %
3ème année	55 %	67 %	78 %	100 %

(* Aides financières supplémentaires, consulter le CFA PSS)

LIEUX DE FORMATION

IFSI - IFAS CHERBOURG ET DU COTENTIN

9 Rue du Trottebecq
50100 CHERBOURG-EN-
COTENTIN
Tél : 02 33 20 76 36

 **chpc** } centre
hospitalier
public
du cotentin

Nous consulter pour connaître d'autres lieux de formation éventuels

MODALITES D'INSCRIPTION

3 étapes à suivre

01 • INSCRIPTION AU CFA PSS

Inscription en ligne sur notre site internet :
www.cfapss-normandie.com

02 • INSCRIPTION DANS LES INSTITUTS DE FORMATION PARTENAIRES

Pour passer les sélections.

03 • PARTICIPATION AUX ATELIERS POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE RECHERCHE D'UN EMPLOYEUR

www.cfapss-normandie.com

CONTACT

 **CFAPSS**
CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS
PROFESSIONS SANITAIRES & SOCIALES
NORMANDIE

Parc Athéna-Immeuble PASEO
12 Rue Ferdinand Buisson
14280 SAINT CONTEST
Tél : 02 31 53 98 38

www.cfapss-normandie.com